

rencontre NR 4.02.13

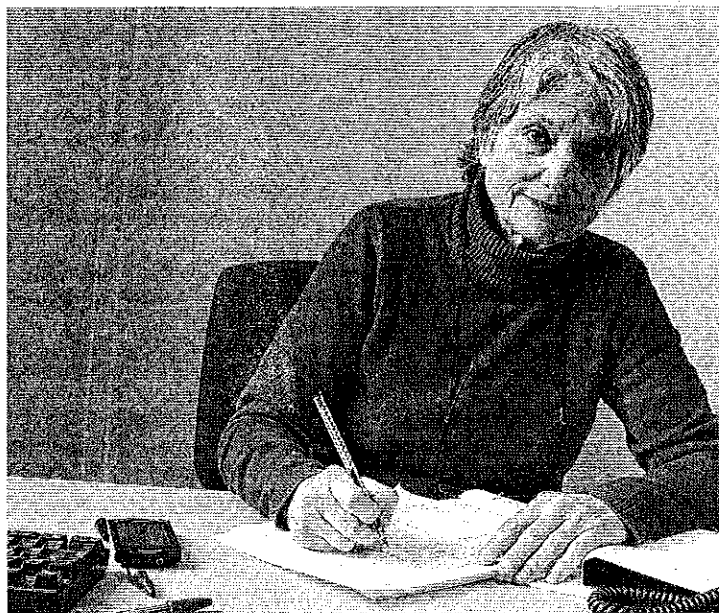
Hélène Rubak, elle prête sa plume à tous les publics

Elle travaille depuis trois ans comme écrivain public au Toit du monde et à la mairie. Au service de ceux qui ont parfois des difficultés avec l'écriture.

C'est aussi parfois, dit-on, «l'autre plus vieux métier du monde.» Apparu il y a 4.000 ans avant notre ère en Mésopotamie avec les scribes, l'écrivain public ou écrivain conseil a traversé les âges sans prendre une ride, ou presque. Qu'il s'agisse de correspondance privée, de discours ou de courriers administratifs, l'écrivain public a encore toute son utilité, même aujourd'hui, dans une société qui a fait du SMS sa marque de fabrique...

Écoute et compréhension

A la mairie de Poitiers, à la mairie annexe des Couronneries et au sein de l'association Le Toit du monde, Hélène Rubak exerce cette mission depuis fin 2009. « Mon domaine d'intervention est très vaste, explique-t-elle, je précise que je ne rédige pas de courriers d'ordre personnel mais principalement administratifs, juridiques, par exemple relatifs aux impôts, au logement, à l'état-civil, des rédactions de CV. Cela peut aller d'un formulaire à remplir à des choses plus élaborées ».



Hélène Rubak reçoit chaque semaine dans le cadre de ses permanences à l'hôtel de ville ainsi qu'aux Couronneries.

années avant de s'intéresser aux problématiques des étrangers et de devenir coordinatrice du service d'accueil des

pratique

> Permanences de l'écrivain public le lundi et mardi matin de 9 h à 12 h à l'hôtel de ville, place Leclerc, le lundi après-midi de 14 h à 17 h à la mairie-annexe

des Couronneries et le mercredi matin de 9 h à 12 h au Toit du Monde (31, rue des Trois-Rois)

> Toute démarche entreprise est gratuite et confidentielle.

étrangers pour le compte de la Cimade, en Ile-de-France. Elle y a acquis des compétences juridiques, utiles aujourd'hui pour l'exercice de sa mission lors de ses permanences d'écrivain public. Elle réalise en moyenne quelques 700 entretiens par an.

Car au-delà d'une simple aide à la rédaction d'un courrier, il lui faut aussi faire appel à ses capacités d'écoute: « C'est très important. Il faut comprendre la situation des personnes, prendre le temps de l'écoute et se faire l'interprète. Mais on ne peut pas répondre à toutes les demandes. »

Dans ces cas-là, l'écrivain public se fait relais auprès d'autres structures. « On n'est pas des juristes ni des assistants sociaux bien qu'un peu à la limite de tout cela. En tout cas, souvent, les gens sortent très réconfortés. Des gens qui viennent pour se plaindre? Bien sûr que ça peut arriver. On les encourage alors à utiliser d'autres services de droit commun. »

Un dossier de surendettement par exemple ne se «traitera» pas auprès de l'écrivain public. Il vous prête sa plume. C'est déjà beaucoup.

Jean-Michel Guoin